Version : 1 Date de création : 10.09.13 91/155/CE

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Produit de nettoyage

Nom commercial : COCCISPORT -40

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées

Usage: Professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : R.G.M

6 Avenue Valparc 68440 Habsheim France

Tél. 03.89.31.18.60 Fax. 03.89.31.18.56

Mail: biolinepro@wanadoo.fr

Nom et fonction de la personne responsable : M. Rouget

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre anti poison Nancy: 03 83 32 36 36.

2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45:

Xi; R36/38

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : irritation cutanée

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

• Symbole(s):



Xi : Irritant

• Phrase(s) R : R 36/38 : irritant pour les yeux et la peau.

Phrase(s) S:
S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment

avec de l'eau et consulter un spécialiste. S24 éviter le contact avec la peau.

S2 conserver hors de la portée des enfants.

• Contient :

2.3. Autres dangers

Le produit ou ses émissions peuvent induire une réaction d'allergie ou de sensibilisation et aggraver des maladies systémiques préexistantes.

R.G.M

6 Avenue Valparc-68440 -HABSHEIM Tél : 03 89 31 18 60 - Fax : 03 89 31 18 56

Mail : biolinepro@wanadoo.fr

Date de création : 10.09.13 Version: 1 91/155/CE

3 Composition/informations sur les composants

Constituants contribuant aux dangers :

Nom de la substance	Valeurs	N° CAS / N° CE / N° index / N° REACH	Symboles SGH	Phrases H
Sel tétrasodique de l'acide éthylènediaminetétraacétique	< 5 %	64-02-8 / 200-573-9 / 607-428-00-2 / 01-2119486762-27	05	318 - 332 – 302
Alcool ethylique Agent de surface non ionique Parfum composant	< 5 % < 5 % < 5 %	64-17-5 / 200-578-6 / 603-002-00-5 / / / / / /	02-06-08 07 07	225 – 311 - 319 302 - 318 302

Composition des détergents : Règlement (CE) N°. 648/2004 du 31 mars 2004 relatif aux détergents.

Autres dangers: Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions et indications pour le

stockage et la manipulation sont respectées.

4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. En cas d'arrêt

respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin.

Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer abondamment à l'eau. - Contact avec la peau : - Contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un

ophtalmologiste.

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Emmener à l'hôpital. - Ingestion :

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Mode d'exposition dominant :

Contact avec la peau et les yeux. Inhalation des vapeurs.

Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation : Gorge douloureuse. Toux. Essoufflement. Danger sérieux par inhalation.

- Contact avec la peau : Rougeurs, douleur. Ampoules. Provoque des brûlures.

Danger sérieux par ingestion. Gorge douloureuse. Sensation de brûlure. - Ingestion :

Douleurs abdominales, nausées. L'ingestion d'une petite quantité de ce produit peut présenter un sérieux danger pour la santé. Ne doit pas entrer en

contact avec les aliments ni être ingéré.

Rougeurs, douleur. Vision brouillée. Risque de lésions oculaires graves. Peut - Contact avec les yeux :

détruire les tissus oculaires.

Autres informations: Dans tous les cas : Consulter un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Dioxyde de carbone. Produit chimique sec. Mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : Peut dégager des fumées nuisibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Mail: biolinepro@wanadoo.fr

Version : 1 Date de création : 10.09.13 91/155/CE

Classe d'inflammabilité : Non combustible.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y

compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé

d'une protection respiratoire et oculaire adéquate. Evacuer et restreindre

l'accès.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement :

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un

produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet résistant à la corrosion.

Diluer les résidus et rincer.

6.4. Référence à d'autres sections

7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des

procédures de sécurité.

Manipulation: Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les

mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de

manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Protection individuelle : Les personnes qui ont des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent

pas manipuler ce produit.

Mesures techniques de protection :

Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation

de vapeurs.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage :

Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux de danger

pour la santé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage: Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Ne pas conserver dans

un métal sensible à la corrosion. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

R.G.M

6 Avenue Valparc-68440 -HABSHEIM Tél: 03 89 31 18 60 - Fax: 03 89 31 18 56

Mail: biolinepro@wanadoo.fr

Date de création: 10.09.13 Version: 1 91/155/CE

8.1. Paramètres de contrôle

Protection individuelle

- Protection respiratoire : Dans des conditions normales d'utilisation, aucune protection respiratoire est

Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation

du produit génère des particules aériennes.

- Protection de la peau : L'utilisation de gants peut-être conseillée pour les personnes ayant une peau

très sensible aux allergies liées aux parfums..

- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité,

dans le cas de risque d'éclaboussures.

- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Hygiène industrielle : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise. Des

rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au

voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

8.2. Limites d'exposition professionnelle

Limites d'exposition professionnelle :

Hydroxyde de sodium : OEL (UK)-STEL [mg/m3] : 2

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique à 20 °C : Liquide Etat physique : Liquide Couleur: Jaune-brun.

Odeur

• pH :

Odeur: Spécifique 11,2

· Densité relative :

1,04

Solubilité

Solubilité dans l'eau : Complète.

9.2. Autres informations

10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues, si les prescriptions et indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions et recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conforme aux prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Métaux légers

Version: 1 Date de création: 10.09.13 91/155/CE

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions et indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Contact cutané:

Tensio-actif non ionique (100%) Irritation primaire cutanée/lapin: Irritant. - OCDE 404.*

Contact oculaire:

Tensio-actif non ionique (100%) Irritations primaires des muqueuses/lapin: Risque de lésions oculaires

graves. - OCDE 405.*

Ingestion:

Tensio-actif non ionique (100%) DL50/par voie orale/rat: 200 - 2.000 mg/kg*

12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecotoxicité:

Tensio-actif non ionique (100%) CE 50 Daphnia magna (48h) : 10-100 mg/l.*

Tensio-actif non ionique (100%) CE 50 Scenedesmus subspicatus (72h): 10-100 mg/l.*

12.2. Persistance - dégradabilité

Persistance et dégradabilité :

Tensio-actif non ionique (100%) OCDE 303A - facilement biodégradable ≥ 90 %.*

Tensio-actif non ionique (100%) OCDE 301B; ISO 9439; 92/69/CEE, C.4-C – taux d'élimination > 60 % (28 jours)

bonne biodégradation.*

Conclusion : A l'étude des résultats d'écotoxicité aiguë de la ou des substance(s)

dangereuse(s) et selon la Directive 2006/8/CE:

PERNIL n'est pas considéré comme préparation dangereuse vis-à-vis de

l'environnement.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

13 Considérations relatives à l'élimination

Mail : biolinepro@wanadoo.fr

^{*} issus FDS Fournisseurs

^{*} issus FDS Fournisseurs

Version : 1 Date de création : 10.09.13 91/155/CE

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets

dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité

locaux/nationaux en vigueur.

14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Non soumis à une classification au transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Danger pour l'environnement

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison. **Mesures d'urgence en cas d'accident** : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires : Aucun(e).

Etiquette NFPA: Non connue

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger :



• Mention d'avertissement : XI – IRRITANT

• Code de pictogrammes de danger : SGH07

• Mention de danger : R 36/38 : irritant pour les yeux et la peau.

• Pictogrammes (Mentions de mise en garde) :

Version: 1 Date de création: 10.09.13 91/155/CE

· Conseils de prudence

- **Prévention** : P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/

vapeurs/aérosols.

P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un

équipement de protection des yeux/du visage.

- Intervention : P301+P330+P331+P310+P321 - EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche.

Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin. Traitement spécifique.

P305+P351+P338+P310+P321 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

- Stockage : P405 - Garder sous clef.

- Considérations relatives à l'élimination :

P501C - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale,

régionale, nationale et/ou internationale.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

16 Autres informations

Autres données :

Hygiène et sécurité : Maladie à caractère professionnel:

Articles L.461-6 et D.461-1 et annexe du code de la sécurité sociale : déclaration médicales et de ces affections. DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans ce document sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 1907/2006CE de la Commission de la CEE.

Fin du document.